

GENDARMERIE NATIONALE	
COMPAGNIE, ou ESCADRON XXXXXXXXXX	
UNITE BT	
CODE UNITE 01874	PROCÈS-VERBAL N° / 19 1128/90

PROCÈS - VERBAL

D'ENQUETE PRELIMINAIRE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

90307371

N° PIÈCE N° FEMILET

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

-Apparition O.V.N.I. (objet volant non identifié)

NOUS SOUSSIGNÉ(S) A, D gendarme, A.P.J. de la compagnie de en résidence à la brigade de
 VU L'(ES) ARTICLE(S) 20 et 75 du code de procédure pénale,
 RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR, cinq novembre mil neuf cent quatre vingt dix, à dix neuf heures cinq, nous trouvant dans la cour de notre brigade, nous observons dans le ciel un phénomène étrange que nous ne pouvons identifier formellement.

Au cours de cette apparition, le gendarme R. , de l'équipe de recherches, le gendarme G de la compagnie et le gendarme C de la brigade de sont également présents.

Ce phénomène se présente en premier lieu, sous une forme allongée, très lointaine, de couleur rouge, qui semble prendre de l'altitude en provenance de l'ouest.

Cette forme se rapproche lentement, prend l'allure d'un avion tout éclairé qui voudrait se poser. Il grandit considérablement, arrive à l'horizontale et se dirige en direction de de l'est. Nous sommes surpris par son silence.

Cette masse lumineuse a la forme d'un grand triangle allongé et une multitude de lumières de différentes couleurs sont alignées asymétriquement. L'ensemble passe doucement et laisse derrière lui, ainsi que sur son côté droit, une grande lumière blanche. Aucun bruit ne nous parvient.

Nous estimons la distance de passage à quelques centaines de mètres, tellement l'ensemble est imposant.

Les lumières disparaissent brutalement, laissant apparaître trois boules de couleur orangée qui se consomment dans la nuit. La durée de ce phénomène a été de quelques minutes.

Mentionnons que ce phénomène de même nature a été observé par des gendarmes de la compagnie qui disputaient un match de foot-ball à

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/> 1	M. le Procureur de la République	DATE DE CLOTURE LE 16 novembre 1990	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ
	<input checked="" type="checkbox"/> 1	M. le Préfet		
	<input checked="" type="checkbox"/> 2	M. le Ministre de la défense-direction générale, Bureau défense-opérations.		
	<input type="checkbox"/> 1	M. le Général, commandant la région		
	<input type="checkbox"/> 1	AUX "ARCHIVES"	SIGNATURE(S)	